



santé
famille
retraite
services

DES CHARENTES

AVIS DE PUBLICITE RELATIF A UN MARCHE PROCEDURE ADAPTEE

(art. 28 & 40 II du Code des Marchés Publics)

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

N° du marché MSA : 1700-11-005

1 - Dénomination et adresse du Pouvoir Adjudicateur :

Caisse de Mutualité Sociale Agricole des Charentes (MSA)
1, Bd Vladimir - Fief Montlouis
17106 SAINTES Cedex
tél : 05 46 97 50 50
fax : 05 46 92 56 21

2 - Personne représentant le Pouvoir Adjudicateur :

M. le Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole des Charentes

3 - Objet du marché :

- Remplacement des joints de fenêtres extérieures en aluminium (joints fabriqués sur mesure en matière EPOM 70 +/- 5sh, fournis par la MSA)

4 - Caractéristiques principales :

-Lieu de l'intervention: Siège de la MSA : 1, Bd Vladimir - Fief Montlouis à **SAINTES** (17100)

-Visite des installations: la visite des installations sera un préalable à toute remise de propositions. A cette occasion, il sera notamment procédé :

- ✓ A une présentation générale des locaux et aux possibilités d'accès pour les entreprises aux menuiseries à réparer
- ✓ A la présentation de blocs fenêtres types sur lesquels une réparation est à réaliser

-Nature de l'intervention : réparation (remplacement des joints), calage, réglage des **434** fenêtres oscillo-battantes recensées et réparties dans l'immeuble MSA. La MSA indiquera à l'attributaire la localisation précise des ouvrants sur lesquels une intervention est à prévoir.

-Teneur de la prestation : La prestation comprendra :

- ✓ la mise en place de toutes les sécurités et protections d'accès aux installations pour le personnel de l'entreprise, celui de la MSA et les visiteurs éventuels
- ✓ Le remplacement de tous les joints, sans exception, nécessaires au bon fonctionnement des fenêtres pour retrouver une utilisation normale des châssis ouvrants en positions oscillo **et** battantes
- ✓ Toute prestation en dehors de ce descriptif donnera lieu à réalisation d'un devis préalable et ne pourra être réalisé qu'après un accord formel de la MSA

5 - Durée du marché :

De la date de la notification du marché à la date de réparation de l'ensemble des fenêtres, date qui sera à **parfaire avec les services de la MSA (caractère d'urgence)**.

Il conviendra de terminer cette opération au plus tôt (incidence saisonnière) et en tenant compte des intempéries.

6 - Forme de marché et type de procédure :

Le marché est constitué sous forme d'un lot unique.

La procédure engagée est régie par l'article 28 du Code des Marchés Publics (**procédure adaptée**).

7 - Sous-traitance / Co-traitance :

La sous traitance et la co-traitance ne sont pas souhaitées dans le cadre de ce marché. Néanmoins, elles peuvent être autorisées sous réserve de l'accord préalable de la MSA (*les mêmes justificatifs que ceux exigés du prestataire devront alors être produits*).

8- Critères d'attribution pour le classement des offres (par ordre décroissant):

- 1) conformité de la prestation proposée au descriptif du point 4 du présent avis et valeur qualitative des apports supplémentaires éventuels (coef 5)
- 2) engagement en terme de délai de réalisation et en réactivité (coef 4) - **Cas d'Urgence** -
- 3) engagements de l'entreprise dans la limitation des perturbations générées par les travaux (exposition aux courants d'air, nuisances sonores ...) / performance environnementale
- 4) prix global de l'ensemble de la prestation (coef 3)

9 - Renseignements administratifs et techniques :

Tous renseignements d'ordre administratif ou technique sont à solliciter auprès de :

MSA des Charentes
Service P.A.L.E. – Responsable Pierre PAPON
1, Bd Vladimir - Fief Montlouis
17106 SAINTES CEDEX.
Dossier suivi par Mme Joëlle MARTIN
Tél : 05.46.97.53.30
Fax : 05.46.92.56.21
courriel : infomp@charentes.msa.fr

10- Date limite de réception des candidatures / Remise des offres :

La date limite du dépôt de remise des offres est le **6 Mai 2011 à 16h 45**.

Les candidats pourront transmettre leur offre sous enveloppe soit :

- par pli **recommandé avec accusé de réception**
- par dépôt à l'accueil de la MSA (ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45).

L'enveloppe extérieure portera l'adresse de la MSA :

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DES CHARENTES
Service Achats
1, Bd Vladimir - Fief Montlouis
17106 SAINTES CEDEX

et les mentions suivantes : « **MARCHE PUBLIC** » - **NE PAS OUVRIR**

Les entreprises non retenues seront informées **au plus tard le 13 Mai 2011**

Ne sont pas admis à soumissionner les candidats en liquidation judiciaire (art 43 CMP)

11- Présentation des offres de candidature :

Chaque candidat souhaitant répondre à la consultation **devra obligatoirement au préalable** prendre rendez-vous avec les services techniques de la MSA (Mme Joëlle MARTIN - tél : 05 46 97 53 30) **afin de convenir d'une date de visite des locaux.**

La proposition tarifaire jointe à l'offre devra, être détaillée et comprendre l'ensemble de la prestation.

La durée du chantier sera indiquée. Si des mesures particulières de sécurité devaient être envisagées, l'organisation et le dispositif de sécurité proposés pour la réalisation du chantier seront annexés.

Performance environnementale :

Les joints usagés seront évacués en déchetterie pour être détruits conformément aux règles environnementales; (attestation à fournir).

Pour être examinée, l'offre formulée par le prestataire devra, outre les documentations remises au titre des documents techniques, être **obligatoirement** accompagnée,

Soit : des formulaires DC1 & DC2 (disponibles sur le site www.minefe.gouv.fr à la rubrique « marchés publics »),

Soit : de la totalité des documents mentionnés ci après :

- art 44-1 : si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- art 44-2°: une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée certifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 (interdictions de soumissionner).

En outre : Les attestations d'assurances de responsabilité civile en cours de validité.

12- Justificatifs à produire par l'attributaire :

Aux fins de conférer un caractère définitif à l'attribution, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra produire (art 46-I-1°e t 2°), au plus tard à la date fixée par la MSA, les documents suivants :

- pièces prévues à l'article D8222-5 du code du travail ou formulaire DC6
- les attestations fiscales et sociales au 31/12/N-1 ou formulaire DC7 (disponible sur le site www.minefe.gouv.fr à la rubrique « marchés publics ») : obligations sociales et fiscales

En cas d'inexactitude des renseignements fournis, le marché pourra être résilié aux torts exclusifs du prestataire contractant.

13- Délais de paiement :

Après acceptation du marché, et réalisation par le prestataire de ses engagements contractuels validés par la MSA, règlement dans un délai maximum de 30 jours suivant la réception de la facture.

14- Date d'envoi de l'avis à la publication :

22 Avril 2011